

GUIDE DU **MEMBRE/MILITANT(E)**



WWW.NOANSANM.COM

NOU
Nationaux Organisés et Unifiés





Guide Du Membre Militant(e)

INTRODUCTION

Bienvenue au sein du parti politique "NOU", un mouvement porté par des convictions profondes de justice, de progrès, et de développement durable pour notre pays. Ce guide est destiné à fournir aux membres et militants les informations nécessaires pour comprendre leur rôle, leurs responsabilités, et les activités à mener pour contribuer efficacement à notre mission collective.

En rejoignant "NOU", vous devenez un acteur clé du changement, un vecteur de transformation sociale et politique.

Table des matières

Introduction

Preambule

1. Valeurs Fondamentales du Parti "NOU"

2. Responsabilités et Engagements du Membre

3. Structure et Organisation du Parti

4. Activités du Membre/Militant

4.1. Participation aux Réunions et Assemblées

4.2. Mobilisation et Recrutement de Nouveaux Membres

4.3. Sensibilisation et Communication

4.4. Formation Politique

4.5. Campagnes Électorales

4.6. Participation aux Commissions

5. Droits et Devoirs du Membre

6. Adhésion et Cotisation

7. Sanctions et Règlements Internes

Conclusion

1. Valeurs Fondamentales du Parti "NOU"

En tant que membre ou militant de "NOU", vous vous engagez à défendre et à promouvoir les valeurs fondamentales suivantes :

- **Justice Sociale** : Nous croyons en l'égalité des droits et des chances pour tous.
- **Démocratie Participative** : Chaque citoyen doit avoir une voix dans la gouvernance de son pays.
- **Transparence** : Nos actions doivent être guidées par l'honnêteté, la clarté et l'intégrité.

2. Responsabilités et Engagements

Le membre de "NOU" a plusieurs responsabilités, qui vont au-delà de la simple adhésion. Elles incluent :

- **Participation Active** : Assister aux réunions, assemblées générales et autres événements organisés par le parti.
- **Engagement dans les Activités** : Participer aux activités de mobilisation, de sensibilisation et de campagne.
- **Défendre les Valeurs du Parti** : Promouvoir les idéaux du parti dans votre communauté et sur les plateformes publiques.
- **Respect de la Discipline Partisane** : Suivre les orientations du parti et respecter les décisions prises collectivement.

“Pour le pays, avec le peuple, pour la Patrie”

3. Structure et Organisation du Parti

Le parti "NOU" est structuré de manière à faciliter la participation active de chaque membre. Les principales instances du parti sont :

- **Le Bureau Exécutif National** : Composé de dirigeants élus par les membres du parti, il définit les grandes orientations politiques et stratégiques du parti.
- **Les Comités Locaux** : Présents dans tous et chaque région et commune, ils coordonnent les activités locales du parti.
- **Les Cellules de Base** : Ce sont les unités de base du parti, où les militants s'organisent pour mener des actions de proximité.
- **Les Commissions Thématiques** : Groupes de travail spécialisés sur des thématiques telles que l'éducation, la santé, l'environnement, etc.

Activités du Membre/Militant

4. Participation aux Réunions et Assemblées

Le **membre ou militant(e)** est tenu(e) de participer régulièrement aux réunions organisées par les cellules locales, les comités régionaux, et l'Assemblée Générale du parti. Ces rencontres sont l'occasion de :

- Discuter des orientations politiques et des projets à mettre en œuvre.
- Formuler des propositions et des idées pour enrichir le programme du parti.
- Participer aux votes sur des décisions importantes.

4.1. Mobilisation et Recrutement de Nouveaux Membres

Le membre de "NOU" joue un rôle clé dans la mobilisation citoyenne. Cela implique :

- Recruter de nouveaux membres et militants, notamment en sensibilisant les jeunes, les femmes et les groupes marginalisés.
- Organiser des séances d'information et de formation pour familiariser les nouveaux adhérents avec les valeurs et objectifs du parti.
- Participer aux actions de terrain, notamment lors des périodes de campagne électorale.

4.2. Sensibilisation et Communication

Chaque membre a la responsabilité de :

Communiquer autour des idées du parti et des solutions qu'il propose pour résoudre les problèmes du pays.

Utiliser les réseaux sociaux pour partager les messages du parti de manière responsable et constructive.

Participer aux débats publics en représentant "NOU" lors de forums, de débats communautaires ou médiatiques.

4.3. Formation Politique

"NOU" investit dans la formation continue de ses membres et militants. En tant que membre, vous êtes invité à :

- Suivre des formations politiques organisées par le parti, sur différents sujets qui sont importants à l'évolution du membre.
- Partager vos compétences avec d'autres membres et contribuer au développement collectif des connaissances.

“Pour le pays, avec le peuple, pour la Patrie”

4.4. Campagnes Électorales

Le militant joue un rôle crucial pendant les périodes électorales. Vos principales tâches incluent :

- Aider à la préparation des campagnes électorales, notamment en participant à la planification stratégique.
- Participer à la distribution de matériel de campagne (tracts, affiches, etc.).
- Assister aux événements publics et rencontrer les électeurs pour promouvoir le programme du parti.
- Aider à la surveillance des bureaux de vote le jour des élections.

4.5. Participation aux Commissions

En tant que membre de "**NOU**", vous pouvez intégrer des **commissions thématiques**, où vous travaillerez sur des sujets spécifiques en lien avec les priorités du parti. Cela vous permet de :

- Contribuer à l'élaboration des propositions de lois et de politiques publiques.
- Travailler aux côtés de spécialistes pour développer des solutions réalistes et applicables aux problèmes du pays.

5. Droits et Devoirs du Membre

Droits :

- Participer aux décisions du parti.
- Se porter candidat pour des postes à responsabilité au sein du parti.
- Être informé des actions et décisions du parti.
- Proposer des projets et des idées aux instances dirigeantes.

“Pour le pays, avec le peuple, pour la Patrie”

Devoirs :

- Respecter les règles et la discipline du parti.
- Payer régulièrement sa cotisation.
- Représenter le parti dans la dignité et le respect des valeurs de "NOU".
- Défendre les intérêts collectifs du parti dans toutes les circonstances.

6. Adhésion et Cotisation

L'adhésion à "NOU" est ouverte à tout (e) citoyen (ne) partageant nos valeurs. Les cotisations sont une obligation pour chaque membre et permettent de soutenir financièrement les activités du parti. Le montant de la cotisation est fixé à **1 500** gourdes par année.

7. Sanctions et Règlements Internes

Tout manquement grave aux règles du parti ou comportement nuisible peut entraîner des sanctions, allant de l'avertissement à l'exclusion. Le parti dispose d'un conseil de discipline chargé de veiller au respect des règles internes et d'arbitrer les conflits.

CONCLUSION

Le parti "NOU" compte sur l'engagement de chacun de ses membres et militants pour mener à bien ses actions. En respectant ce guide et en participant activement aux activités du parti, vous contribuez à bâtir un avenir meilleur pour notre pays. Merci de votre engagement et bienvenue parmi les acteurs du changement !

“Pour le pays, avec le peuple, pour la Patrie”





“Pour le pays, avec le peuple, pour la Patrie”

NOU
Nationaux Organisés et Unifiés



GUIDE DU MEMBRE/ MILITANT(E)

Rejoindre NOU, c'est prendre part à une dynamique de changement réel pour Haïti. Chaque membre et militant(e) a un rôle crucial à jouer dans cette transformation. Votre engagement, votre dévouement et votre conviction sont les forces qui feront avancer NOU et Haïti vers un avenir meilleur.



“Pour le pays, avec le peuple, pour la Patrie”

Téléphone:
+(509) 29 98 5252

Email:
nouansanm1804@gmail.com

Address:
17, rue Darlencort, Bourdon
